Le Monde.fr

Le CSA examine les dossiers pour la TNT parisienne

LE MONDE | 26.03.07 | 15h52 • Mis à jour le 26.03.07 | 15h53

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) devait ouvrir, lundi 26 mars, les auditions des 29 candidats aux quatre canaux de la TNT francilienne pour lesquels un appel à candidatures avait été lancé en juillet 2006. Le dossier a pris du retard, les montages financiers et les alliances entre les différents candidats s'étant révélés complexes.

Le cadre est en effet inhabituel. Avec un bassin d'environ 4,5 millions de foyers, soit plus de 11 millions de téléspectateurs potentiels, la zone couverte est sans rapport avec celle d'une chaîne locale. Le seuil des 10 millions de personnes étant dépassé, les futures chaînes seront soumises aux dispositifs anti-concentration et aux obligations de production d'oeuvres européennes et d'expression originale française dans les mêmes conditions que les chaînes nationales. Parmi les autres obligations, celle de consacrer au minimum 20 % du temps d'antenne à des émissions inédites *"d'expression locale"*.

Le calendrier des auditions, consultable sur le site du CSA, donne la liste des candidats : Shtonk, BDM TV, Cinaps TV, T1K, C22, IDF1, Grand Paris TV... Derrière ces dénominations parfois ésotériques se cachent des sociétés et associations pour la plupart déjà implantées dans le paysage médiatique. TF1 s'est ainsi alliée à La Poste pour le projet C22. NRJ est également en lice, avec un projet axé sur le divertissement et les loisirs intitulé LTF et fédérant plusieurs télévisions déjà existantes en Ile-de-France. NextRadio TV, opérateur de BFM TV, propose BFM Paris TV... M6, qui s'était un temps montrée intéressée, a finalement renoncé, son PDG, Nicolas de Tavernost, estimant le projet *"non rentable"*. De fait, la plupart des télévisions locales déjà existantes sont déficitaires.

TF1 pèse de tout son poids

du côté des journaux, après les retraits du *Monde* et du *Parisien*, seuls sont représentés *France-soir* (France Soir TV), et le groupe Hersant Média associé à Lagardère, la Caisse d'épargne et la société Coriolis, pour le projet Côté Seine, une version enrichie de ParisCap, déjà disponible sur le câble parisien. Enfin Trace TV, la "métisse-urbaine" déjà présente sur le câble et le satellite, a développé un projet pour l'Ile-de-france. Également en lice, plusieurs télévisions associatives - Zaléa TV, Télé Bocal, La Locale... - dont certaines ont exprimé la volonté de partager avec d'autres une fréquence.

Le verdict devrait être rendu courant mai. Après l'élection présidentielle. Selon un membre de l'institution, TF1, qui ne se cache pas des liens entretenus avec Nicolas Sarkozy, candidat de l'UMP, pèse de tout son poids pour obtenir une nouvelle fréquence. *"Le problème est que, si le CSA attribue cette fréquence à la Une, il va être accusé de favoritisme après lui avoir obtenu, dans le cadre de la loi sur la télévision du futur, une chaîne bonus. et il est difficile de se mettre TF1 à dos en ne lui donnant rien. il vaut mieux attendre la fin de la présidentielle et avoir une clarté politique"*, analyse-t-il.

S. KE. ET D. P.

Article paru dans l'édition du 27.03.07